

Le 1^{er} juin 2021

CT SPIP 56 du 3 juin 2021

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

Nous voici réunis pour ce deuxième Comité Technique de l'année. Au-delà des échanges qui ont eu lieu et qui vont encore avoir lieu concernant la mise en œuvre d'une charte du télétravail et de règles de mobilité interne sur le Département ; nous tenions à vous alerter, une nouvelle fois sur les Risques psychosociaux des Agents du SPIP 56.

Depuis maintenant deux ans, nous assistons, impuissants, à la dégradation des conditions de travail et à l'épuisement professionnel de plus en plus important des Agents du SPIP 56, tout service et corps confondus. Nous avons eu l'occasion de vous faire part de nos craintes, nos doutes, nos questionnements ces derniers mois, lors de rencontres formelles et informelles. Mais force est de constater que la situation n'évolue pas, voire pire se dégrade. Que faut-il espérer dans les mois à venir alors que les conditions RH vont encore se détériorer (départ en retraite, congés maternité, fin de contrat des contractuelles ...) ?

Depuis deux ans nous voyons nos collègues souffrir au travail ; du fait d'une charge de travail trop importante, d'une non priorisation des tâches, d'orientation de service non adaptée aux réalités de terrain mais aussi par l'absence de moyens et d'accompagnement des pratiques professionnelles, sans compter les techniques de managements qui ont été déjà maintes fois décriées ces derniers mois. Nous avons depuis maintenant deux ans un nombre d'arrêts de travail extrêmement élevé en lien avec l'épuisement physique et professionnel plus communément appelé Burn out . Cela concerne l'ensemble des personnes, Administratifs ou CPIP, sur l'ensemble du Département (les deux antennes, le milieu ouvert et milieu fermé). Nous pouvons comptabiliser 13 arrêts dans les deux dernières années. Ces arrêts sont symptomatiques du mal-être professionnel et du mal-être au travail qui s'installent durablement sur le Morbihan et pour lesquels nous vous demandons d'enfin agir. Ils ne sont que la partie visible d'un iceberg ; les indicateurs de la souffrance au travail sont là pour l'ensemble de l'équipe. L'inaction de notre administration et de notre Direction est une violence supplémentaire.

Des engagements avaient été pris par la Direction (mise en œuvre d'un groupe de travail animé par une psychologue de la DRASS, changement des techniques de communications entre la Direction et les Agents, mise en place d'une formation sur la communication non-violente). Rien ne se fait. Une mission de contrôle interne est intervenue au mois de février dernier. Des indications ont pu être rendues concernant ce point. Malheureusement nous ne sommes pas destinataire de l'ensemble du rapport... Ce que nous déplorons. Qu'est ce qui est indiqué sur ce rapport qui ne pourrait nous être révélé ?

Il est urgent d'agir et de prendre mesure de la souffrance exprimée par l'ensemble des Personnels. Vous pouvez compter sur la CGT Insertion et Probation du Morbihan pour accompagner les réflexions sur les organisations de travail. Il faut pour cela nous mettre en marche là où nous avons le sentiment d'être toujours sur le quai de la gare.